

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGITTE-DE-LAVAL

À une session spéciale du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval tenue en date du lundi le 21 février 2008 à 7 h 30 à la mairie, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, à laquelle session sont présents messieurs les conseillers :

Sont présents Messieurs les conseillers :

Yvon Hudon, district 3
Harmel L'Écuyer, district 5
Raphaël Brassard, district 6

Sont absents Messieurs les conseillers :

Jacques Bourduas, district 1
Antonio Fortier, district 2
Gilbert Thomassin, district 4

Formant quorum sous la présidence de **Monsieur Pierre Vallée, maire.**

Est aussi présent le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Gaétan Bussièrès.

062-08 **Ouverture de la session spéciale**

À 7 heures 30, Monsieur le maire Pierre Vallée déclare l'ouverture de la session spéciale.

063-08 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. le conseiller Raphaël Brassard
Et résolu :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que ci-dessous rédigé :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Signature de l'entente avec GESTION LA TRIADE – Projet domiciliaire « Domaine Bellevue, phase 2A »
5. Modification de la date de l'assemblée de consultation publique pour les projets de règlement de concordance n^{os} 552-08 et 553-08
6. Autorisation de signature – Mainlevée partielle pour le 31, rue du Sablon
7. Levée de la séance spéciale

Adoptée à l'unanimité

064-08 **Période de questions**

Monsieur le maire Pierre Vallée invite les citoyens et citoyennes présents à poser leurs questions.

065-08 **Signature de l'entente avec GESTION LA TRIADE – Projet domiciliaire « Domaine Bellevue, phase 2A »**

Il est proposé par M. le conseiller Harmel L'Écuyer
Et résolu :

D' autoriser Messieurs le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer la dite entente.

Adoptée à l'unanimité

066-08 **Modification de la date de l'assemblée de consultation publique pour les projets de règlement de concordance n^{os} 552-08 et 553-08**

Considérant la résolution n^o 056-08;

Considérant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et ses articles portant sur la publication d'un avis public pour une assemblée de consultation publique;

Considérant la sortie des journaux desservant le territoire de la Municipalité ne permet pas de se conformer à la réglementation en fonction de la date fixée par la résolution n^o 056-08;

Il est proposé par M. le conseiller Yvon Hudon
Et résolu :

Que l'assemblée de consultation publique soit reportée au lundi 14 avril, à 18 h 30, au Centre communautaire et culturel Le Trivent.

Adoptée à l'unanimité

067-08 **Autorisation de signature – Mainlevée partielle pour le 31, rue du Sablon**

Considérant la vente de terrains appartenant à la Municipalité à la compagnie 9150-1809 Québec Inc. (lots 198-202, 198-207 à 198-212 inclus).

Il est proposé par M. le conseiller Raphaël Brassard
Et résolu :

Que Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité la mainlevée pour le terrain dont l'adresse civique est le 31, rue du Sablon.

Adoptée à l'unanimité

068-08

Levée de la session spéciale

**Il est proposé, à 7 h 40 par M. le conseiller Yvon Hudon.
Et résolu :**

De lever la session spéciale.

Adoptée à l'unanimité

PIERRE VALLÉE
Maire

GAÉTAN BUSSIÈRES
Directeur général et
secrétaire-trésorier